

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2019-04-08 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 8^e jour du mois d'avril deux mille dix-neuf à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Alain à laquelle sont présents:

Monsieur le maire :	Mario Alain
Madame la conseillère :	Chantale Hamelin
Monsieur le conseiller :	Marc Rivard
Monsieur le conseiller :	Gérard Gilbert
Madame la conseillère :	Joëlle Genois
Monsieur le conseiller :	Gilles Bédard
Monsieur le conseiller :	Bruno Cormier

Monsieur Mathieu Gingras, directeur général et madame France Marcotte, greffière sont également présents.

Rés.2019-04-088

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption des procès-verbaux des 11, 21 mars et 1^{er} avril 2019 ainsi du 14 janvier (modifié) 2019
5. Adoption des comptes payés pour le mois de mars 2019
6. Assemblée de consultation, modification au règlement de zonage créant une zone Cons-101
7. Adoption second projet de règlement, modification au règlement de zonage créant une zone Cons-101
8. Adoption premier projet de règlement, modification au règlement de zonage afin de prolonger la zone M-1
9. Avis de motion, modification du plan d'urbanisme afin d'attribuer une affectation conservation à l'endroit d'un milieu humide
10. Adoption du projet de règlement, modifiant le plan d'urbanisme afin d'attribuer une affectation conservation à l'endroit d'un milieu humide

11. Avis de motion et présentation projet de règlement, Traitement des élus municipaux
12. Avis de motion et présentation d'un règlement d'emprunt pour l'achat d'équipement incendie
13. Avis de motion et présentation d'un règlement d'emprunt pour le remplacement de têtes d'éclairage de rue
14. Acceptation de la proposition de Denis Gignac inc. pour le remplacement de têtes d'éclairage de rue
15. Acceptation – offre de services, carte urbaine
16. Modification dérogation mineure, #2017-11-220
17. Modification résolution 2019-03-074 autorisation de travaux, Hydro-Québec
18. Autorisation de paiement – surveillance, construction d'un réservoir d'eau potable
19. Engagement préposé aux travaux publics
20. Nettoyage des grilles pluviales
21. Marquage de la chaussée dans les rues
22. Engagement membres d'équipe pour le camp de jour et le camp ados 2019
23. Tarif camp de jour
24. Assistance financière, Fête nationale 2019
25. Renouvellement des assurances générales
26. Renouvellement entente École Nationale Pompiers
27. Renouvellement du contrat de licences et de soutien technique avec ICO Technologies
28. Prêt de terrain à monsieur Normand Godin
29. Autorisation signature demande de subvention, service incendie
30. Autorisation signature entente OMHGP
31. Demande d'appui à Radio Portneuf
32. Autorisation de passage – Course Québec-Montréal, École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry
33. Autorisation de passage – Granfondo Garneau-Québecor
34. Autorisation de passage – Cyclo-Défi IUCPQ
35. Autorisation de passage – Marche Défi-Santé
36. Réseautage Fonds des collectivités 2019
37. Autorisation de paiement, Télus

38. Programme de transfert des installations portuaires
39. Avance de fonds règlement 223, afin de financer la subvention du MAMH accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2014-2018)
40. Avance de fonds règlement 224, afin de financer la subvention du MAMH accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2010-2013)
41. Période de questions
42. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19 : 34 Fin : 20 : 25

Rés.2019-04-089

Adoption des procès-verbaux du 11 mars, 21 mars et 1^{er} avril 2019 ainsi du 14 janvier (modifié) 2019.

Une copie des procès-verbaux a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE les procès-verbaux du conseil de Ville du 11 mars, 21 mars et du 1^{er} avril 2019 ainsi du 14 janvier (modifié) 2019 soient acceptés tels que présentés.

Rés.2019-04-090

Adoption des comptes payés du mois de mars 2019

Attendu que conformément aux articles 5 et 5.1 du Règlement 117-2 déléguant au directeur général, au directeur général adjoint et à la trésorière le pouvoir d'autoriser le paiement de dépenses et de contrats conclus conformément à ce règlement;

Attendu que les paiements de dépenses et de contrats conclus sans délégation de pouvoir ont été autorisés par le conseil lors de séances précédentes;

La trésorière a déposé aux membres du conseil de la Ville de Portneuf la liste des chèques émis ou des comptes payés en date du 8 avril 2019;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

DE PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des chèques émis et des comptes payés en date du 8 avril 2019 totalisant la somme de 431 403.75 \$.

Je, Isabelle Longval, trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Isabelle Longval, trésorière

Rés.2019-04-091 Assemblée de consultation, modification au règlement de zonage créant une zone Cons-101

Monsieur le maire explique le projet de règlement 225 « Modifiant le règlement de zonage #116 afin de créer la nouvelle zone de conservation Cons-101 à même une partie des zones industrielles I-103 et If-101 ». Ce règlement vise à créer une nouvelle zone de conservation Cons-101 à même une partie des zones I-103 et If-101 situées à l'intérieur du parc industriel à grand gabarit. Cette nouvelle zone Cons-101 est plus particulièrement délimitée à l'endroit d'une partie des lots 2 979 721, 2 979 723 et 2 979 724 caractérisée par la présence d'un marécage et d'un écotone terrestre qui est offert en compensation pour la perte de milieux humides engendrée par la construction de la voie de contournement.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, aucune modification n'a été soumise dans le projet de règlement.

Rés.2019-04-092 Adoption second projet de règlement, modification au règlement de zonage créant une zone Cons-101

Attendu qu'une copie du second projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

QUE le second projet de règlement 225 « Modifiant le règlement de zonage #116 afin de créer la nouvelle zone de conservation Cons-101 à même une partie des zones industrielles I-103 et If-101 » soit adopté.

Rés.2019-04-093 Adoption premier projet de règlement, modification au règlement de zonage afin de prolonger la zone M-1

Attendu qu'une copie du premier projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le premier projet de règlement 225 « Pour prolonger la zone M-1 à même la zone Rb-1 » soit adopté.

Rés.2019-04-094 Avis de motion, modification du plan d'urbanisme afin d'attribuer une affectation conservation à l'endroit d'un milieu humide

Je, Gérard Gilbert, conseiller, donne avis par la présente, qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le plan d'urbanisme afin d'attribuer une affectation conservation à l'endroit d'un milieu humide compris à l'intérieur des affectations industrielle et industrielle-forestière.

Rés.2019-04-095 Adoption du projet de règlement, modifiant le plan d'urbanisme afin d'attribuer une affectation conservation à l'endroit d'un milieu humide

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

QUE le projet de règlement 227 « Modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 afin d'attribuer une affectation conservation à l'endroit d'un milieu humide compris à l'intérieur des affectations industrielle et industrielle-forestière » soit adopté.

Rés.2019-04-096 Avis de motion et présentation du projet de règlement, Traitement des élus municipaux

Madame la conseillère Joëlle Genois par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 229 :
 - afin d'abroger les règlements 111 et 111-1
 - d'augmenter le volet allocation pour maintenir une rémunération en concordance avec celles antérieures suite à la décision du gouvernement fédéral de rendre les allocations de dépenses imposables à compter du 1^{er} janvier 2019
 - d'augmenter la rémunération de base étant donné que tout membre du conseil d'une municipalité doit recevoir une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié de la rémunération
- dépose le projet du règlement 229 intitulé « Abrogeant les règlements 111 et 111-1 et fixant le traitement des élus municipaux »

Rés.2019-04-097 Avis de motion et présentation d'un règlement d'emprunt pour l'achat d'équipements incendie

Monsieur le conseiller Gilles Bédard par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 230 pour l'achat d'équipements incendie
- dépose le projet de règlement 230 intitulé « Décrétant un emprunt de 357 000 \$ et une dépense de 357 000 \$ pour l'achat d'équipements incendie ».

Rés.2019-04-098 Avis de motion et présentation d'un règlement d'emprunt pour le remplacement de têtes d'éclairage de rue

Monsieur le conseiller Marc Rivard par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 228 pour le remplacement de têtes d'éclairage de rue
- dépose le projet de règlement 228 intitulé « Décrétant un emprunt de 95 000 \$ et une dépense de 95 000 \$ pour le remplacement de têtes d'éclairage de rue ».

Rés.2019-04-099 Acceptation de la proposition de Denis Gignac inc. pour le remplacement des têtes d'éclairage de rue

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 81 250 \$ taxes en sus pour le remplacement de 250 têtes d'éclairage de rue auprès de Denis Gignac inc. conformément à sa soumission datée du 4 mars 2019 et que cette dépense soit conditionnelle à l'acceptation par le Ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation du règlement d'emprunt 228.

Rés.2019-04-100 Acceptation – offre de service, carte urbaine

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 11 000 \$ taxes en sus pour la mise à jour de la carte urbaine, tel que soumissionné par monsieur Éric Lortie, arpenteur-géomètre, en date du 6 mars 2019.

Rés.2019-04-101 Modification dérogation mineure, #2017-11-220

Considérant que le conseil municipal a adopté à la séance du 13 novembre 2017 la résolution 2017-11-220;

Considérant que la demande consistait à permettre de déroger à l'article 4.2.3 concernant la largeur d'un terrain lorsque celui-ci est adjacent à un cours d'eau; soit pour une diminution de la largeur à 21.23 mètres au lieu de 30 mètres. Cet emplacement était déjà dérogatoire avec une largeur de 27.07 mètres. Cette opération cadastrale aura pour effet de rendre conforme le lot voisin;

Considérant qu'une précision doit être apportée à cette demande de dérogation mineure;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QU'en plus de permettre une diminution de la largeur à 21.23 mètres au lieu de 30 mètres, il est également autorisé de déroger à l'article 4.3.1 pour une diminution de la superficie à 956.6 mètres carrés.

Rés.2019-04-102 Modification résolution 2019-03-274 autorisation de travaux, Hydro-Québec

Considérant que le conseil municipal a adopté à la séance du 11 mars 2019 la résolution 2019-03-274;

Considérant que l'estimation du coût des travaux incluait déjà la réduction du 50% assumé par Hydro-Québec;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal autorise une dépense de 25 690.36 \$ taxes en sus représentant 50% des coûts totaux partagés à part égale avec Hydro-Québec pour le déplacement de huit (8) poteaux dans le cadre du projet de construction de la voie de contournement.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 153.

QUE monsieur le directeur des travaux publics soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf à titre de requérant l'entente avec Hydro-Québec.

Rés.2019-04-103 Autorisation de paiement – surveillance, construction d'un réservoir d'eau potable

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le paiement à Tetra Tech QI inc., pour la surveillance de chantier et de bureau - construction du réservoir d'eau potable au montant de 7 676.89 \$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 198.

Rés.2019-04-104 Engagement préposés aux travaux publics

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal retienne les services de monsieur Olivier Binet-Bérubé à titre de préposé aux travaux publics aux conditions suivantes :

pour la période du 28 avril au 22 juin 2019
du lundi au vendredi pour un total de 40 heures/semaine
au taux horaire établi à la convention collective

QUE le conseil municipal retienne les services de monsieur Claude Julien à titre de préposé aux travaux publics aux conditions suivantes :

pour la période du 28 avril au 15 novembre 2019
du lundi au vendredi pour un total de 40 heures/semaine (variable selon les conditions climatiques)
au taux horaire établi à la convention collective

Rés.2019-04-105 Nettoyage des grilles pluviales

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 7 500 \$ taxes en sus pour le pompage des grilles pluviales et le nettoyage des équipements de contrôles des eaux pluviales des phases II et III du Développement Portneuviens.

Rés.2019-04-106 Marquage de la chaussée dans les rues

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 8 000 \$ taxes en sus pour le marquage de la chaussée dans les rues de la municipalité.

Rés.2019-04-107 Engagement membres d'équipe pour le camp de jour et le camp ados 2019

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf retienne les services de madame Laurence Martel à titre de coordonnatrice du terrain de jeux, pour une période de 10 semaines débutant le 10 juin jusqu'au 16 août 2019 sur une base de 40 heures par semaine.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'engagement d'un coordonnateur pour le camp ados ; le choix de la personne retenue se fera d'après la liste déjà établie par le comité de sélection, pour une période de 10 semaines débutant le 10 juin jusqu'au 16 août 2019 sur une base de 40 heures par semaine.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'engagement d'un animateur-intervenant pour le camp ados ; le choix de la personne retenue se fera d'après la liste déjà établie par le comité de sélection, pour une période de 8 semaines débutant le 17 juin jusqu'au 9 août 2019 sur une base de 36 heures par semaine.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'engagement d'un maximum de dix (10) animateurs (trices); le choix des personnes retenues se fera d'après la liste déjà établie par le comité de sélection selon le nombre d'inscriptions de jeunes à participer au terrain de jeux pour une période de 8 semaines débutant le 17 juin jusqu'au 9 août 2019 sur une base de 36 heures par semaine.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'engagement de Josyane Langlais à titre d'éducatrice spécialisée pour le camp de jour pour une période de 8 semaines débutant le 17 juin jusqu'au 9 août 2019 sur une base de 36 heures par semaine.

QUE le salaire de la coordonnatrice, du coordonnateur du camp ados, des animateurs du camp de jour et de l'éducatrice spécialisée sera le taux horaire établi à l'échelle salariale en annexe.

QU'une semaine supplémentaire sera offerte aux familles, du 12 au 16 août 2019, comme service de garde et celle-ci doit s'autofinancer.

Rés.2019-04-108 Tarif camp de jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte les tarifs d'inscription 2019 au camp de jour :

	Résident	Non résident
Temps complet	320 \$	570 \$
2 ^e enfant	245 \$	570 \$
3 ^e enfant	185 \$	570 \$
Enfant additionnel	185 \$	570 \$
À la semaine	65 \$	125 \$

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte les tarifs de service de garde :

Tarif service de garde, 2 périodes (achat minimum de 2 périodes) :	6.50 \$
Tarif service de garde, 10 périodes (1 semaine) :	30.00 \$
Tarif service de garde, 70 périodes (tout l'été) 1 ^{er} enfant d'une même famille :	190.00 \$
Tarif service de garde, 70 périodes (tout l'été) par enfant additionnel d'une même famille :	175.00 \$
Tarif d'inscription camp ados :	200.00 \$

Rés.2019-04-109 Assistance financière, Fête nationale 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE madame Anaïs Jardon, directrice des loisirs de la Ville de Portneuf soit autorisée à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la fête nationale du Québec 2019.

Rés.2019-04-110 Renouvellement des assurances générales

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf reconduise le contrat des assurances générales de la Ville de Portneuf tel que présenté dans la proposition du 26 mars 2019 pour un montant de 75 049 \$ taxes incluses à la Mutuelle des municipalités du Québec pour la période du 1^{er} mai 2019 au 1^{er} mai 2020.

Rés.2019-04-111 Renouvellement entente École Nationale Pompiers

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, le renouvellement de l'entente de gestionnaire de formation entre l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ) et la Ville.

Rés.2019-04-112 Renouvellement du contrat de licences et de soutien technique avec ICO Technologies

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Portneuf a conclu, en octobre 2012, une entente sur cinq ans avec l'entreprise ICO Technologies (CR 195-10-2012) pour l'acquisition de modules informatiques pour la gestion en sécurité incendie par l'ensemble des municipalités locales de la MRC à l'exception de la Ville de Pont-Rouge;

CONSIDÉRANT QUE ladite entente est échue et qu'un renouvellement est nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Portneuf, dans un souci d'économie, a négocié un prix pour le renouvellement du contrat de licences et de soutien technique;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Portneuf est satisfaite des services reçus de ICO Technologies dans le cadre du précédent contrat et désire poursuivre sa relation d'affaires avec le fournisseur;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Portneuf doit obtenir une résolution de chaque municipalité locale concernée confirmant son intérêt pour le renouvellement du contrat avec ICO Technologies;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf accepte de renouveler le contrat avec ICO Technologies dans son intégralité, conditionnellement à ce que les autres municipalités participantes fassent de même afin de bénéficier du prix regroupé;

QUE la Ville de Portneuf mandate la MRC de Portneuf à signer le contrat avec ICO Technologies, au moment où elle aura reçu les résolutions de l'ensemble des municipalités locales concernées;

QUE la facturation annuelle, telle que décrite en annexe du contrat, soit directement transmise à la municipalité par le fournisseur de service, ICO Technologies.

Rés.2019-04-113 Prêt de terrain à monsieur Normand Godin

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf accepte de prêter le terrain asphalté, anciennement du marché public, en bordure de la 2^e Avenue, à monsieur Normand Godin du Resto-Gare Portneuf afin de lui permettre de louer des espaces, pour la saison estivale soit de juin à octobre inclusivement et de permettre la vente de différents produits.

QUE cette autorisation soit accordée pour une période de trois ans (2019 – 2020 – 2021)

QUE le promoteur devra assumer les frais d'électricité, d'eau, de toilette chimique, des assurances inhérentes.

QUE le promoteur devra s'assurer de garder les lieux salubres, garder la tranquillité pour le voisinage ainsi que la gestion du stationnement en bordure de la 2^e Avenue (route 138) en conformité de la réglementation du ministère des Transports.

Rés.2019-04-114 Autorisation signature demande de subvention, service incendie

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur Sébastien Teed, directeur du service des incendies soit autorisée à déposer une demande de subvention pour l'achat d'une embarcation à moteur dans le cadre du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage ;

QUE monsieur Sébastien Teed soit nommé gestionnaire autorisé de la Ville à signer toute entente éventuelle en lien avec les autorités responsables du programme de financement.

Rés.2019-04-115 Autorisation de signature entente OMHGP

Considérant le regroupement des OMH de la MRC de Portneuf, l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf ainsi que les municipalités concernées, doivent signer à nouveau les ententes avec la Société d'habitation du Québec ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité ;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf renouvelle l'entente avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour la gestion du programme Supplément au loyer en confirmant sa participation financière ainsi que son accord sur la gestion par l'OMHGP.

QUE messieurs le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, l'entente avec la Société d'habitation du Québec.

Rés.2019-04-116 Demande d'appui Radio Portneuf

Considérant que le CRTC tiendra une audience le 16 mai prochain qui a été publié dans l'avis 2019-72 et que le numéro de demande de Radio Portneuf est 2016-1149-2 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité ;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf appuie Radio Portneuf dans sa requête auprès du CRTC pour l'opération dans Portneuf et Lotbinière d'une radio commerciale

Rés.2019-04-117 Autorisation de passage – Course Québec-Montréal, École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage de l'activité de course à relais entre Québec et Montréal de l'École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry sur son territoire le 21 mai 2019.

Rés.2019-04-118 Autorisation de passage – Granfondo Garneau-Québecor

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage du Granfondo Garneau-Québecor sur son territoire le 11 août 2019.

Rés.2019-04-119 Autorisation de passage – Cyclo-Défi IUCPQ

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage du Cyclo Défi IUCPQ (Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec) sur son territoire le 8 septembre 2019.

Rés.2019-04-120 Autorisation de passage – Marche Défi-Santé

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage de l'activité Défi-Santé organisée par la Commission Scolaire de Portneuf sur son territoire le 26 avril 2019.

Rés.2019-04-121 Réseautage Fonds des collectivités 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise la participation de madame Anaïs Jardon, directrice du service des loisirs au réseautage annuel du Fonds Alcoa pour les collectivités durables qui se tiendra les 22 et 23 mai 2019 à Montréal, les frais de déplacement et d'hébergement seront assumés par le Fonds Alcoa.

Rés.2019-04-122 Autorisation de paiement, Télus

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le paiement à Télus pour le déplacement de poteau dans le cadre du projet de mise à niveau des puits St-Louis au montant de 3 402.21 \$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 197.

Rés.2019-04-123 Programme de transfert des installations portuaires

Considérant que la déclaration d'intention dans le dossier de transfert des installations portuaires de Portneuf vient à échéance le 10 avril prochain;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf démontre qu'elle a toujours la volonté de poursuivre les étapes du Programme de transfert des installations portuaires dans l'optique d'acquérir les installations portuaires de Portneuf.

QUE le directeur général soit autorisé, pour et au nom de la Ville de Portneuf, à signer tout document relatif au transfert des installations portuaires de Portneuf.

Rés.2019-04-124 Avance de fonds règlement 223, afin de financer la subvention du MAMH accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2014-2018)

Considérant que le règlement 223 « Décrétant un emprunt de 139 080 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2014-2018) » a été approuvé le 14 mars 2019 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Considérant que ledit règlement décrétant un emprunt de 139 080 \$ est remboursable sur une période de dix-huit (18) ans;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf demande une avance de fonds à la Caisse populaire du Centre de Portneuf pour ledit règlement et ce, jusqu'à son financement à long terme.

QUE monsieur le maire et madame la trésorière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Portneuf tout document relatif à cette avance de fonds.

Rés.2019-04-125 Avance de fonds règlement 224, afin de financer la subvention du MAMH accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2010-2013)

Considérant que le règlement 224 « Décrétant un emprunt de 203 605 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2010-2013) » a été approuvé le 14 mars 2019 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Considérant que ledit règlement décrétant un emprunt de 203 605 \$ est remboursable sur une période de quatorze (14) ans;

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf demande une avance de fonds à la Caisse populaire du Centre de Portneuf pour ledit règlement et ce, jusqu'à son financement à long terme.

QUE monsieur le maire et madame la trésorière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Portneuf tout document relatif à cette avance de fonds.

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20 : 59 Fin : 21 : 02

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 21 : 03.

Maire

Greffière

Les conditions de travail

Échelle salariale des animateurs, du coordonnateur et de l'aide coordonnateur en date du 1^{er} mai 2019.

Employé	Salaire	Augmentation par année
Animateur 1 ^{re} année	Minimum (12,50\$)	+ 0,25\$
Animateur 2 ^{ème} année	12,75\$	+ 0,25\$
Animateur 3 ^{ème} année	13,00\$	+ 0,25\$
Animateur 4 ^{ème} année	13,25\$	Plafond
Coordonnateur 1 ^{re} année	14,50\$	+ 0,25\$
Coordonnateur 2 ^{ème} année	14,75\$	+ 0,25\$
Coordonnateur 3 ^{ème} année	15,00\$	+ 0,25\$
Coordonnateur 4 ^{ème} année	15,25\$	Plafond
Aide coordonnateur (en remplacement du coordonnateur)	14,00\$	

•

Plafon

d de 3 années d'augmentation de salaire pour tous les emplois.

Échelle salariale des éducateur spécialisé

Employé	Salaire	Augmentation par année
Éducateur spécialisé 1 ^{ère} année	13,00\$	+ 0,25\$
Éducateur spécialisé 2 ^{ème} année	13,25\$	+ 0,25\$
Éducateur spécialisé 3 ^{ème} année	13,50\$	+ 0,25\$
Éducateur spécialisé 4 ^{ème} année	13,75\$	Plafond

Plafond de 3 années d'augmentation de salaire